

B. Paysage et Cadre de vie

Liens aux autres thèmes :



Identité paysagère, architecturale et culturelle de la Picardie : garantir sa conservation, son développement et ses évolutions, sa réappropriation par les acteurs locaux



Quelques chiffres

9,8 % d'espaces urbanisés,

20 % d'espaces forestiers publics ou privés,

70 % des paysages sont agricoles et ruraux,

2,2 % de la Picardie en site classé,

10 % de la Picardie dans une démarche de territoire soutenue,

21 000 emplois dans le tourisme (3% des emplois totaux).

Les défis pour les années à venir sont de :

- limiter l'étalement urbain et favoriser une gestion économe de l'espace, et notamment par la préservation des terres agricoles et des espaces naturels,
- respecter les motifs paysagers remarquables tout en permettant leur évolution,
- faire se réapproprier le patrimoine culturel, historique et paysager picard et poursuivre sa mise en valeur,
- poursuivre la mise en valeur du littoral (développement accueil du public) et la préservation des paysages (reconversion de certains sites).

ETAT

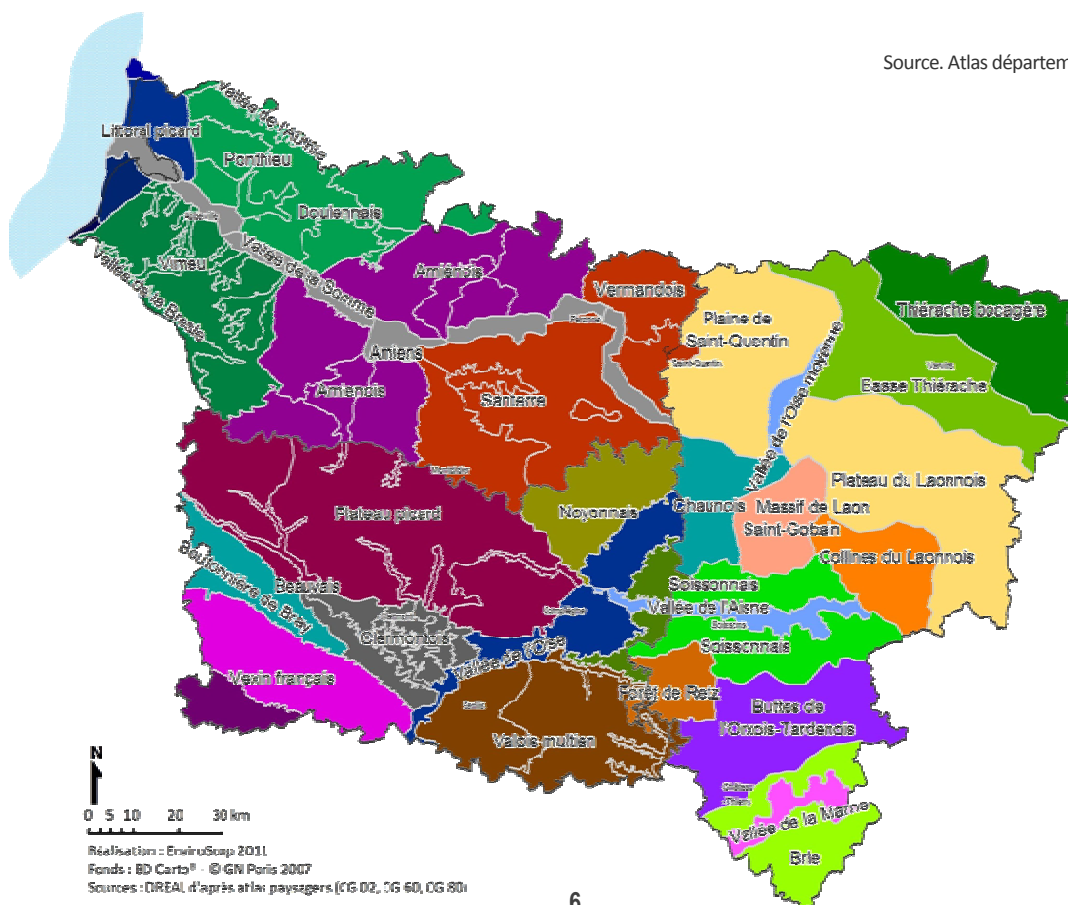
Dans sa majorité, la Picardie est une région de plateaux délimités par de grandes vallées (plaines de l'Oise, de la Somme, de l'Aisne), et plus ou moins entaillés par des vallées secondaires sèches ou humides. La contribution de l'agriculture aux paysages de Picardie est forte du fait de l'importance des surfaces concernées, et la Picardie recèle une diversité importante de paysages pour une région de cette superficie. De cette prospérité agricole ancienne, la Picardie a hérité d'un réseau dense de petites communes, à habitat concentré, avec peu de très grands secteurs urbanisés. Les forêts sont regroupées pour l'essentiel dans l'Oise sous la forme d'un véritable continuum, et dans l'Aisne.

Six grands ensembles paysagers référents peuvent être distingués en Picardie : les paysages de plateaux et de grandes cultures, vallées et de polycultures, de bocage et d'herbages, de massifs boisés, urbains et industriels, post-industriels, et, littoraux et maritimes.

La Picardie est dotée d'un important patrimoine historique, archéologique et monumental, bien mis en valeur et protégé, permettant le développement d'un tourisme de court séjour important.

Entités paysagères

Source. Atlas départementaux des paysages



PRESSIONS

Le développement de la péri-urbanisation avec l'étalement urbain et les infrastructures de transport tend à exercer une pression importante sur tous les paysages picards, conduisant à une régression des espaces agricoles et une banalisation par la perte des éléments identitaires.

La régression du bocage est prégnante dans tous les secteurs, même dans les secteurs sur les plateaux et terrasses où il est peu présent, avec l'arrachage de haies, augmentation de la taille des parcelles pâturées, voire la régression des herbages même notamment par l'urbanisation par extension des villages. Les milieux ouverts des coteaux se ferment par abandon du pastoralisme.

Les fonds de vallée ont été marqués par l'installation progressive de peupleraies depuis l'après-guerre jusque dans les années 90 (fermeture des paysages, disparition de zones humides).

Si sa principale fonction est la production de bois, la forêt picarde répond également à des fonctions sociales (accueil du public, chasse...) et écologiques. Le grand corridor forestier de l'Oise est de plus en plus morcelé par l'urbanisation, les infrastructures et les autres activités humaines.

REPONSES

Les **atlas des paysages** de chaque département constituent des outils de prise de conscience et de connaissance pour tous les acteurs des évolutions récentes du paysage, et de la nécessité d'une réflexion intégrée et partagée. Ils sont complétés localement par :

- **atlas et chartes paysagères locales** suivis de programmes d'action, menés par de nombreuses collectivités, contribuant notamment à l'élaboration de SCoT,
- **charte du PNR Oise Pays de France et plans de paysage** des collectivités,
- réflexions sur les 3 départements et la région quant aux incidences paysagères du grand éolien, et intégration du **schéma régional éolien** dans le SRCAE.

Plus localement encore, 8 villes sont engagées dans le label « **Ville d'Art et d'Histoire** » : Amiens, Chantilly, Laon, Noyon, Saint-Quentin, Senlis, Soisson et Beauvais.

Plus spécifiquement, le **grand projet vallée de Somme** intègre les enjeux liés à l'identité culturelle et paysagère, la maîtrise de l'urbanisation, la préservation d'un cadre de vie de qualité et des patrimoines. Il trouve sa cohérence avec les démarches spécifiques au littoral : **projet de PNR Picardie Maritime et opération grand site de la Baie de Somme**.

Que dit le Grenelle ?

Le Paysage est un thème transversal, abordé par chacun des groupes de travail : biodiversité, environnement respectueux de la santé, modes de production et de consommation durables et modes de développement écologiques.

Cadrage en Picardie

Le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), 2009

L'atlas paysager de la Somme, 2007

L'atlas des paysages de l'Oise, 2005

L'atlas des paysages de l'Aisne, 2004

Schéma régional climat air énergies (SRCAE)

Opération grand site Baie de Somme (label 2011)

UN INDICATEUR PARMIS D'AUTRES

L'évolution des paysages à l'échelle de la Picardie est relativement lente.

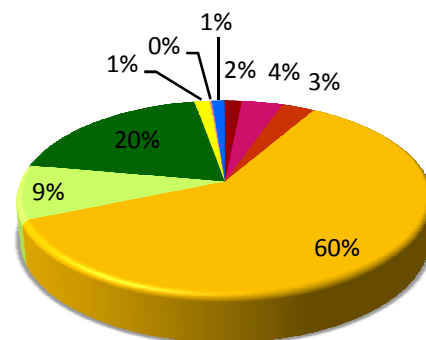
Elle est marquée par une prégnance importante des espaces agricoles qui couvrent près de 69%, avec une grande majorité de sols cultivés.

Les espaces boisés sont peu importants (de l'ordre de 20% en moyenne), mais présentent de fortes disparités entre les ensembles paysagers (plateaux ouverts, grands massifs forestiers isariens...).

Les espaces bâtis ou artificialisés ne couvrent que moins de 10% du territoire en moyenne, marqué par un réseau dense de petites communes.

- Sols bâtis
- Sols revêtus ou stabilisés
- Autres sols artificialisés
- sols cultivés
- Surface toujours en herbe
- Sols boisés
- Landes, friches, maquis, garrigues
- Sols nus naturels
- Zones humides et sous les eaux

Source : Agreste, Teruti-Lucas 2009



L'utilisation du territoire en Picardie en 2009